

«Nous voulons montrer aux communes où elles doivent agir»

Le papier est dépassé : avec la nouvelle Loi sur l'administration numérique (LAN), le Canton de Berne oblige les communes à numériser leurs processus administratifs d'ici 2029. seeland.biel/bienne veut les soutenir dans cette démarche. Adrian Hutzli, membre du Comité, est lui-même actif dans le secteur informatique en est convaincu que non seulement les communes, mais aussi la population et l'économie bénéficieront de la numérisation.

Que signifie la transformation numérique pour une commune ?

Que les processus administratifs doivent être traités numériquement là où c'est judicieux, qu'il s'agisse de processus internes, en collaboration avec d'autres administrations ou en contact avec la population. C'est déjà le cas dans le secteur de la construction: les documents ne sont plus soumis sur papier, mais sous forme numérique. Cela signifie qu'ils peuvent aussi être consultés électroniquement, à tout moment et de n'importe où. Un autre exemple est la gestion des places de stationnement: un système numérique gère l'ensemble du processus sans argent liquide ni papier: le paiement des taxes de stationnement, les contrôles, l'émission et l'envoi des amendes.

Ceux qui se déplacent sans smartphone ni ordinateur portable ne sont-ils pas exclus ?

Si. C'est pourquoi le contact personnel avec l'administration restera toujours possible. Néanmoins, je ne peux que recommander à tous ceux et celles, qui sont exclusivement analogiques aujourd'hui, d'oser entrer dans le monde numérique. Il existe de nombreuses façons d'être soutenu. Pourquoi ne pas demander aux petits-enfants ? Ils sont souvent heureux d'aider.

Où en sont les communes du Seeland aujourd'hui avec la numérisation de leurs administrations ?

Cela varie et ne dépend pas de la taille d'une commune. Il existe déjà de bonnes solutions. Le recours à l'intelligence artificielle (IA) est encore trop peu envisagé. Elle peut être utilisée pour soutenir nombre de processus.

Comment est-ce que seeland.biel/bienne peut soutenir les communes ?

En matière de protection des données, nous devons sensibiliser les communes, afin qu'elles se protègent contre les attaques et sauvegardent les données en sécurité. De plus, nous voudrions leur montrer quelles solutions existent pour quelles tâches et quels processus. Les communes jugent ensuite elles-mêmes ce dont elles ont besoin.

Le Canton et l'Association des communes bernoises (ACB) apportent aussi leur soutien aux communes. N'est-ce pas suffisant ?

Les applications cantonales en termes de fiscalité ou de construction servent aussi aux communes. En outre, les communes ont des besoins spécifiques pour des tâches qu'elles doivent accomplir sous leur propre responsabilité. Le Canton ne les aide pas pour cela. Nous tiendrons compte des possibles synergies avec l'ACB.

Désormais, seeland.biel/bienne procède-t-elle concrètement ?

Nous montrerons aux communes où elles doivent agir lors d'ateliers de



Adrian Hutzli est maire de Täuffelen et vice-président de seeland.biel/bienne.

travail avec des experts externes. Elles bénéficieront ainsi de l'expérience d'autres communes. L'appui fourni par les experts est financé par les communes participantes avec leurs propres contributions.

Qu'apporte la numérisation aux communes ?

Une plus grande efficacité et une meilleure qualité de l'administration, p. ex. rendez-vous gérés automatiquement ou demandes de permis de construire traitées plus rapidement. La population et l'économie profitent aussi d'un fonctionnement plus efficace des processus administratifs et d'une disponibilité 24h/24 des services communaux et dans plusieurs langues. Des services de qualité sont un facteur d'implantation. La collaboration intercommunale est aussi de plus en plus facilitée grâce aux processus numériques.

Plus d'informations sur le sujet :
www.seeland-biel-bienne.ch